

REGLEMENT DU PROCESSUS D'ADMISSION 2025 DU LYCÉE AIRBUS

1. Préinscription
2. Candidature définitive
3. Procédure de sélection
 - 3.1. Sélection pour les diplômés du baccalauréat professionnel
 - 3.1.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire
 - 3.1.1.1. Constitution du dossier
 - 3.1.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1
 - 3.1.2. Phase 1 : Sélection à distance
 - 3.1.2.1. Prise de contact téléphonique
 - 3.1.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)
 - 3.1.2.3. Candidats admissibles pour passer à la phase 2
 - 3.1.3. Phase 2 : Sélection en présentiel
 - 3.1.3.1. Organisation
 - 3.1.3.2. Entretien de motivation
 - 3.1.3.3. Épreuve manuelle
 - 3.1.3.4. Épreuve pratique supplémentaire pour les admissions parallèles
 - 3.1.3.5. Candidats admis
 - 3.2. Sélection pour les diplômés CAP aéronautique
 - 3.2.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire
 - 3.2.1.1. Constitution du dossier
 - 3.2.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1
 - 3.2.2. Phase 1 : Sélection à distance
 - 3.2.2.1. Prise de contact téléphonique
 - 3.2.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)
 - 3.2.2.3. Candidats admissibles
 - 3.2.3. Phase 1: Pilote France Travail
 - 3.2.3.1. Méthode de recrutement par Simulation
 - 3.2.3.2. Candidats admissibles
 - 3.2.4 Phase 2 : Sélection en présentiel
 - 3.2.4.1. Organisation
 - 3.2.4.2. Entretien de motivation
 - 3.2.4.3. Épreuve manuelle
 - 3.2.4.4. Candidats admis

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE
CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp -
TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L. **UAI** :
0312608S

3.3. Sélection pour la Mention Complémentaire technicien(ne) en peinture aéronautique

3.3.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire

3.3.1.1. Constitution du dossier

3.3.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1

3.3.2. Phase 1 : Sélection à distance

3.3.2.1. Prise de contact téléphonique

3.3.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)

3.3.2.3. Candidats admissibles

3.3.3. Phase 2 : Sélection en présentiel

3.3.3.1. Organisation

3.3.3.2. Entretien de motivation

3.3.3.3. Épreuve manuelle

3.3.3.4. Candidats admis

3.4. Sélection pour le BTS Aéronautique

3.4.1. Phase 1 : Sélection sur dossier

3.4.1.1. Constitution du dossier

3.4.1.2. Candidats admissibles

3.4.2. Phase 2 : Entretien

3.4.2.1. Organisation

3.4.2.2. Entretien de motivation

3.4.2.3. Candidats admis

3.5. Sélection pour le Titre professionnel certifié BAC+2 TSME - Technicien Supérieur en Méthode en Exploitation Logistique

3.5.1. Phase 1 : Sélection sur dossier

3.5.1.1. Constitution du dossier

3.5.1.2. Candidats admissibles

3.5.2. Phase 2 : Entretien

3.5.2.1. Organisation

3.5.2.2. Entretien de motivation

3.5.2.3. Candidats admis

3.6. Sélection pour le Certificat de Spécialisation en Contrôle Non Destructif

3.6.1. Phase 1 : Sélection sur dossier

3.6.1.1. Constitution du dossier

3.6.1.2. Candidats admissibles

3.6.2. Phase 2 : Entretien

3.6.2.1. Organisation

3.6.2.2. Entretien de motivation

3.6.2.3. Candidats admis

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L. **UAI :** 0312608S

1. Préinscription

Les candidats ont la possibilité de procéder à une pré-inscription toute l'année via une interface internet uniquement accessible par le site du lycée : www.lyceeairbus.com.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Pour les **baccalauréats professionnels**:
 - avoir au minimum le niveau scolaire de classe de 3^{ème} et être au maximum en classe de 1^{ère},
 - être âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre pour les garçons et au 31 janvier de l'année scolaire, pour les filles et de moins de 18 ans à la date de la rentrée des élèves de 2^{ndes} (25 Août 2025)
- Pour intégrer, un **baccalauréat professionnel en 1ère - admission parallèle**:
 - être en 2^{de} ou 1^{ère} d'une des filières du bac pro proposées par le lycée
 - conserver la même spécialité au lycée Airbus
 - être sélectionné pour le processus d'admission parallèle sur la base du dossier déposé (Pour information, le nombre de places disponibles par spécialité est limité à la capacité initiale des classes).
- Pour les **CAP aéronautique**:
 - être titulaire d'un CAP ou d'un bac,
 - avoir minimum 18 ans au 31 Août et moins de 30 ans au 1^{er} septembre de l'année en cours.
- Pour le **certificat de spécialisation technicien(ne) en peinture aéronautique**:
 - être titulaire d'un bac STI2, d'un BTS ou d'une licence en reconversion ou encore d'un bac professionnel:
 - aéronautique
 - aviation générale
 - réparation des carrosseries
 - bio-industries de transformation
 - construction des carrosseries
 - électrotechnique, énergie, équipement
 - étude et définition de produits industriels
 - Façonnage de produits imprimés, routage
 - Fonderie
 - Installateur en chauffage, climatisation, et énergies renouvelables
 - Maintenance des équipements industriels
 - Maintenance des matériels
 - Maintenance des systèmes de production connectés
 - Maintenance des véhicules
 - Maintenance et efficacité énergétique

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : www.lyceeairbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L. **UAI** : 0312608S

- Maintenance nautique
 - Menuiserie Aluminium-Verre
 - Métiers de l'électricité et de ses métiers connectés
 - Métiers du Froid et des énergies renouvelables
 - Microtechnique
 - Modélisation et prototypage 3D
 - Pilote de ligne de Production
 - Plastiques et composites
 - Productique Mécanique
 - Réalisation de produits imprimés et pluri média
 - Systèmes numériques
 - Technicien constructeur de bois
 - Technicien de fabrication de bois et matériaux associés
 - Technicien de maintenance
 - Technicien de maintenance de systèmes énergétiques et climatiques
 - Technicien en chaudronnerie industrielle
 - Technicien en réalisation de produits mécaniques
 - Techniques d'intervention sur installations nucléaires
 - Traitements des matériaux
 - Transport par câbles et Remontées mécaniques
- avoir minimum 18 ans au 15 septembre et moins de 30 ans au 1er septembre de l'année en cours.
- Pour le **BTS Aéronautique:**
 - être diplômé d'un des bacs professionnels aéronautique (toutes options), TCI, TRPM.
 - Avoir moins de 30 ans au 1er septembre de l'année en cours.
 - Pour le **Certificat de Spécialisation en Contrôle Non-Destructif:**
 - être diplômé d'un bac+2 dans le secteur industriel
 - Avoir au moins 18 ans au 15 septembre et moins de 30 ans au 1er septembre de l'année en cours
 - Pour le titre certifié **BAC+2: Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique**
 - être diplômé d'un bac+2 dans le secteur industriel
 - avoir au moins 18 ans au 15 septembre et moins de 30 ans au 1er septembre de l'année en cours.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L. **UAI :** 0312608S

2. Candidature définitive

Les candidatures définitives se feront uniquement via “mon espace candidat” accessible par le site du lycée : www.lyceearbus.com.

La prise en compte de l'inscription est définitive lorsque le candidat a fourni sur la plateforme tous les documents nécessaires :

- Pièce d'identité,
- Bulletins 1 et 2
- CV
- Lettre de motivation (sauf pour les inscriptions au BAC)
- Lettre de recommandation pour les BTS, Bac+2 et Certificat de Spécialisation CND

Si l'ensemble des documents n'est pas fourni au maximum 5 jours après la clôture des inscriptions, la candidature sera annulée.

Dans le cadre de processus d'admission aux diplômes du baccalauréat professionnel, CAP et CSTPA, le candidat peut faire une demande d'aménagement et de compensation par rapport à un handicap. Cette demande ne pourra être prise en compte que si le candidat fournit un document officiel de l'académie précisant les aménagements nécessaires.

La direction du lycée se réserve le droit de refuser les aménagements qui ne sont pas en adéquation avec certains types d'épreuves du processus d'admission.

3. Procédure de sélection

Afin de promouvoir la diversité dans les classes, des actions positives peuvent être mises en œuvre envers :

- Les candidats de sexe féminin,
- Les candidats ayant prouvé leur handicap,
- Les candidats issus des Réseaux d'Éducation Prioritaires.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L **UAI** : 0312608S

3.1. Sélection pour les diplômes du baccalauréat professionnel

3.1.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire

3.1.1.1. Constitution du dossier

Le dossier est constitué de

- Carte d'identité
- 2 derniers bulletins de notes du candidat dont au moins un bulletin de l'année scolaire en cours (24/25).
Les notes retenues et leur coefficient associé sont présentés en annexe 1.
La moyenne retenue par matière est celle des 2 bulletins.
Les appréciations concernant le comportement et l'assiduité mentionnées sur les bulletins seront aussi prises en compte.
- Un CV

Des rappels sont envoyés pour compléter le dossier lorsque ce dernier est incomplet.

3.1.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1

L'analyse des bulletins (notes et comportement reflété par les appréciations et l'assiduité) conditionnera l'accès à la phase de sélection à distance.

3.1.2. Phase 1 : Sélection à distance

3.1.2.1. Prise de contact téléphonique

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau via l'espace candidat et ce dans un temps limité dans l'objectif de faire le point sur son projet d'orientation.

3.1.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)

Le candidat pourra accéder à un test de personnalité sous forme de mini-jeu (serious game). Cet exercice permettra d'évaluer l'adéquation du profil du candidat par rapport aux attentes du lycée.

3.1.2.3. Candidats admissibles pour passer à la phase 2

La liste des candidats admissibles est définie par :

- La moyenne des notes des bulletins et des appréciations de ceux-ci,
- La présentation du projet d'orientation,
- L'adéquation au profil défini par le test de personnalité.

Environ 240 candidats sont retenus à cette étape. Une liste d'attente est établie, au cas où des candidats retenus se désisteraient.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L. **UAI** : 0312608S

Une analyse est aussi effectuée sur les dossiers déposés pour identifier les candidats qui peuvent prétendre à une admission en 1^{ère}. Cela leur sera signifié en même temps que leur admissibilité.

Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'entretien.

3.1.3. Phase 2 : Sélection en présentiel

3.1.3.1. Organisation des épreuves

Cette phase se déroule pour chaque candidat sur une même journée.

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau d'entretien via l'espace candidat (créneau spécifique pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuve), et ce dans un temps limité. Cette inscription est obligatoire pour prétendre à passer l'épreuve.

Les candidats habitant hors-métropole pourront disposer de facilité logistique à cette étape.

Horaires et organisation de l'accueil :

- Les épreuves se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats devront se présenter avec une pièce d'identité (avec photographie) en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Sans cela, l'accès leur sera refusé. Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité autorisée.
- Sauf cas de force majeure (avec justificatif), les candidats arrivant plus de 15 minutes après l'heure de leur convocation seront refusés.

3.1.3.2. Entretien de motivation

L'entretien de motivation a pour but de mieux comprendre les motivations et la personnalité de chaque candidat.

L'entretien consiste en une appréciation de la motivation du candidat à entrer au lycée Airbus, et à devenir Agent de Fabrication. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation permettant l'évaluation du candidat.

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et de professionnels des entreprises partenaires du lycée, et s'appuient sur une trame de questions communes.

Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation.

3.1.3.3. Épreuve manuelle

L'épreuve manuelle réalisée dans un temps imparti :

- est définie par un organisme extérieur, et validée par le Directeur du Lycée,
- est corrigée et observée par un organisme extérieur et des professionnels du lycée, en garantissant l'anonymat des candidats.

La liste du matériel nécessaire est donnée sur la convocation disponible sous l'espace candidat. En cas d'oubli, aucun matériel ne sera prêté par le lycée, ni par un autre candidat.

En cas de fraude constatée par les surveillants de l'épreuve, les candidats concernés en seront notifiés lors de l'épreuve, et leurs épreuves ne seront pas prises en compte.

A l'issue de l'épreuve, les observateurs remplissent une grille d'observation permettant l'évaluation du candidat et se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

3.1.3.4. Épreuve pratique supplémentaire pour les admissions parallèles

Les candidats sélectionnés pour une admission parallèle (intégration en 1ère) auront une épreuve pratique supplémentaire de la spécialité présentée.

En cas d'échec uniquement sur le processus d'admission parallèle, le lycée pourra proposer une entrée en 2nde à ces candidats.

3.1.3.5. Candidats admis

La Direction du Lycée prend en compte l'ensemble des informations des dossiers des candidats afin de sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs au nombre de 120 environ.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 15 juillet.

3.2. Sélection pour les diplômes CAP aéronautique

3.2.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire

3.2.1.1. Constitution du dossier

Le dossier est constitué de

- Carte d'identité
- 2 derniers bulletins de notes du candidat dont au moins un de terminale du candidat. La moyenne retenue par matière est celle de l'ensemble des bulletins. Les appréciations concernant le comportement et l'assiduité mentionnées sur les bulletins seront aussi prises en compte.
- Un CV
- Une lettre de motivation

3.2.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1

L'analyse des bulletins (notes et comportement reflété par les appréciations et l'assiduité) conditionnera l'accès à la phase de sélection à distance.

3.2.2. Phase 1 : Sélection à distance

3.2.2.1. Prise de contact téléphonique

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau via l'espace candidat et ce dans un temps limité dans l'objectif de faire le point sur son projet d'orientation.

3.2.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)

Le candidat pourra accéder à un test de personnalité sous forme de mini-jeu (serious game). Cet exercice permettra d'évaluer l'adéquation du profil du candidat par rapport aux attentes du lycée.

3.2.2.3. Candidats admissibles

La liste des candidats admissibles est définie par :

- La moyenne des notes des bulletins et des appréciations de ceux-ci,
- La présentation du projet d'orientation,
- L'adéquation au profil défini par le test de personnalité.

3.2.3. Phase 1: Pilote France Travail

3.2.3.1. Méthode de Recrutement par Simulation

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L. **UAI** : 0312608S

Dans une démarche d'accompagnement des jeunes en reconversion professionnelle, un pilote est mis en place en 2025 en partenariat avec France Travail.

La phase 1 de recrutement à distance est remplacée par la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS). Fondée sur les habiletés requises pour occuper un poste de travail, la MRS consiste à repérer l'ensemble des capacités nécessaires pour réaliser un travail à travers des exercices pratiques permettant de les évaluer chez les candidats.

3.2.3.2. Candidats admissibles

Ces exercices reproduisent par analogie le poste de travail et mettent donc les candidats en situation de démontrer concrètement leur capacité à occuper un poste.

Un score minimum à ces épreuves manuelles sera nécessaire pour être sélectionné à la phase suivante.

Environ 60 candidats sont retenus à l'issue de la phase 1 au cumul des deux processus ci-dessus. Une liste d'attente est établie, au cas où des candidats retenus se désisteraient.

Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'entretien.

3.2.4. Phase 2 : Sélection en présentiel

3.2.4.1. Organisation

Cette phase se déroule pour chaque candidat sur une même journée.

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau d'entretien via l'espace candidat (créneau spécifique pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuve), et ce dans un temps limité. Cette inscription est obligatoire pour prétendre à passer l'épreuve.

Les candidats habitant hors-métropole pourront disposer de facilité logistique à cette étape.

Horaires et organisation de l'accueil :

- Les épreuves se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats devront se présenter avec une pièce d'identité (avec photographie) en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Sans cela, l'accès leur sera refusé. Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité autorisée.
- Sauf cas de force majeure (avec justificatif), les candidats arrivant plus de 15 minutes après l'heure de leur convocation seront refusés.

3.2.4.2. Entretien de motivation

L'entretien de motivation a pour but de mieux comprendre les motivations et la personnalité de chaque candidat.

L'entretien consiste en une appréciation de la motivation du candidat à entrer au lycée Airbus, et à devenir Agent de Fabrication. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation permettant l'évaluation du candidat.

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et/ou de professionnels des entreprises partenaires du Lycée, et s'appuient sur une trame de questions communes.

Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation.

3.2.4.3. Épreuve manuelle

L'épreuve manuelle réalisée dans un temps imparti :

- est définie par un organisme extérieur, et validée par le Directeur du Lycée,
- est corrigée et observée par un organisme extérieur et des professionnels du lycée, en garantissant l'anonymat des candidats.

La liste du matériel nécessaire est donnée sur la convocation disponible sous l'espace candidat. En cas d'oubli, aucun matériel ne sera prêté par le lycée, ni par un autre candidat.

En cas de fraude constatée par les surveillants de l'épreuve, les candidats concernés en seront notifiés lors de l'épreuve, et leurs épreuves ne seront pas prises en compte.

A l'issue de l'épreuve, les observateurs remplissent une grille d'observation permettant l'évaluation du candidat et se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

3.2.4.4. Candidats admis

La Direction du Lycée prend en compte l'ensemble des informations des dossiers des candidats afin de sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs au nombre de 46 environ.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 15 juillet.

3.3. Sélection pour le Certificat de Spécialisation en technicien(ne) en peinture aéronautique

3.3.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire

3.3.1.1. Constitution du dossier

Le dossier est constitué de

- Carte d'identité
- 2 derniers bulletins de notes du candidat dont au moins un de terminale du candidat.

Les notes retenues sont les suivantes :

- Mathématiques
- Physique- chimie
- Communication technique
- Prévention, santé, environnement
- Anglais
- Français

La moyenne retenue par matière est celle des 2 bulletins.

Les appréciations concernant le comportement et l'assiduité mentionnées sur les bulletins seront aussi prises en compte.

- Un CV
- Une lettre de motivation

3.3.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1

L'analyse des bulletins (notes et comportement reflété par les appréciations et l'assiduité) conditionnera l'accès à la phase de sélection à distance.

3.3.2. Phase 1 : Sélection à distance

3.3.2.1. Prise de contact téléphonique

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau via l'espace candidat et ce dans un temps limité dans l'objectif de faire le point sur son projet d'orientation.

3.3.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)

Le candidat pourra accéder à un test de personnalité sous forme de mini-jeu (serious game). Cet exercice permettra d'évaluer l'adéquation du profil du candidat par rapport aux attentes du lycée.

3.3.2.3. Candidats admissibles

La liste des candidats admissibles est définie par :

- La moyenne des notes des bulletins et l'assiduité indiquée,
- La présentation du projet d'orientation,
- L'adéquation au profil défini par le test de personnalité.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Établissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L **UAI :** 0312608S

Environ 20 candidats sont retenus à cette étape. Une liste d'attente est établie, au cas où des candidats retenus se désisteraient.

Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'entretien.

3.3.3. Phase 2 : Sélection en présentiel

3.3.3.1. Organisation

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau d'entretien via l'espace candidat, et ce dans un temps limité. Cette inscription est obligatoire pour prétendre à passer l'épreuve.

Les candidats habitant hors-métropole pourront disposer de facilité logistique à cette étape.

Horaires et organisation de l'accueil :

- Les épreuves se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats devront se présenter avec une pièce d'identité (avec photographie) en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Sans cela, l'accès leur sera refusé. Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité autorisée.
- Sauf cas de force majeure (avec justificatif), les candidats arrivant plus de 15 minutes après l'heure de leur convocation seront refusés.

3.3.3.2. Entretien de motivation

L'entretien de motivation a pour but de mieux comprendre les motivations et la personnalité de chaque candidat.

L'entretien consiste, à travers des questions communes, en une appréciation de la motivation du candidat à entrer au lycée Airbus, et à devenir Technicien en Peinture Aéronautique. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation permettant l'évaluation du candidat.

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et de professionnels des entreprises partenaires du lycée, et s'appuient sur une trame de questions communes.

Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation.

3.3.3.3. Épreuve manuelle

Selon les employeurs, une épreuve manuelle ayant pour but de vérifier les aptitudes à apprendre le métier de technicien en peinture aéronautique pourra avoir lieu.

Elle est réalisée dans un temps imparti et le matériel est fourni.

A l'issue de l'épreuve, une grille d'observation permettant l'évaluation du candidat est remplie.

3.3.3.4. Candidats admis

La Direction du Lycée prend en compte l'ensemble des informations des dossiers des candidats afin de sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs au nombre de 12 environ.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 15 juillet.

A decorative graphic in the bottom left corner consisting of several overlapping, semi-transparent geometric shapes in various colors: yellow, orange, red, pink, purple, green, and blue, forming a stylized arrow or wing shape pointing towards the top right.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE
CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp -
TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L **UAI :**
0312608S

3.4. Sélection pour le BTS Aéronautique

3.4.1. Phase 1 : Sélection sur dossier

3.4.1.1. Constitution du dossier

Le dossier est constitué de :

- Carte d'identité
- 2 derniers bulletins de notes du candidat dont au moins un bulletin de l'année scolaire en cours (24/25).

Les notes retenues sont celles signifiées en annexe.

La moyenne retenue par matière est celle des 2 bulletins.

Les appréciations concernant le comportement et l'assiduité mentionnées sur les bulletins seront aussi prises en compte.

- Une lettre de recommandations de l'établissement précédent selon le modèle proposé.
- Un CV
- Une lettre de motivation.

3.4.1.2. Candidats admissibles

La liste des candidats admissibles est définie par la qualité du dossier.

Environ 40 candidats sont retenus à cette étape. Une liste d'attente est établie, au cas où des candidats retenus se désisteraient.

Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'entretien.

3.4.2. Phase 2 : Entretien

3.4.2.1. Organisation

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau d'entretien via l'espace candidat, et ce dans un temps limité. Cette inscription est obligatoire pour prétendre à passer l'épreuve.

Les candidats venant de hors-métropole pourront disposer de facilité logistique à cette étape.

Les candidats auront le choix de réaliser cet entretien à distance ou de se rendre au lycée.

En cas d'entretien en présentiel, les épreuves se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats devront se présenter avec une pièce d'identité (avec photographie) en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Sans cela, l'accès leur sera refusé. Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité autorisée.

3.4.2.2. Entretien de motivation

L'entretien de motivation a pour but de mieux comprendre les motivations et la personnalité de chaque candidat.

L'entretien consiste en une appréciation de la motivation du candidat à intégrer le BTS Aéronautique. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation permettant l'évaluation du candidat.

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et de professionnels des entreprises partenaires du lycée, et s'appuient sur une trame de questions communes.

Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation.

3.4.2.3. Candidats admis

La Direction du Lycée prend en compte l'ensemble des informations des dossiers des candidats afin de sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs au nombre de 20 environ.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 26 juin.

A decorative graphic in the bottom left corner, consisting of several overlapping, semi-transparent geometric shapes in various colors: yellow, orange, red, pink, purple, blue, and green, forming a stylized arrow or wing shape pointing towards the top right.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L. **UAI :** 0312608S

3.5. Sélection pour le Titre professionnel certifié BAC+2 TSME L - Technicien Supérieur en Méthode en Exploitation Logistique

3.5.1. Phase 1 : Sélection sur dossier

3.5.1.1. Constitution du dossier

Le dossier est constitué de :

- Carte d'identité
- 2 derniers bulletins de notes du candidat dont au moins un bulletin de l'année scolaire en cours (24/25).

Les notes retenues sont celles signifiées en annexe.

La moyenne retenue par matière est celle des 2 bulletins.

Les appréciations concernant le comportement et l'assiduité mentionnées sur les bulletins seront aussi prises en compte.

- Une lettre de recommandations de l'établissement précédent selon le modèle proposé.
- Un CV
- Une lettre de motivation.

3.5.1.2. Candidats admissibles

La liste des candidats admissibles est définie par la qualité du dossier.

Environ 20 candidats sont retenus à cette étape. Une liste d'attente est établie, au cas où des candidats retenus se désisteraient.

Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'entretien.

3.5.2. Phase 2 : Entretien

3.5.2.1. Organisation

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau d'entretien via l'espace candidat, et ce dans un temps limité. Cette inscription est obligatoire pour prétendre à passer l'épreuve.

Les candidats venant de hors-métropole pourront disposer de facilité logistique à cette étape.

Les candidats auront le choix de réaliser cet entretien à distance ou de se rendre au lycée.

En cas d'entretien en présentiel, les épreuves se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats devront se présenter avec une pièce d'identité (avec photographie) en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Sans cela, l'accès leur sera refusé. Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité autorisée.

3.5.2.2. Entretien de motivation

L'entretien de motivation a pour but de mieux comprendre les motivations et la personnalité de chaque candidat.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L **UAI :** 0312608S

L'entretien consiste en une appréciation de la motivation du candidat à intégrer le Titre Professionnel TSME. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation permettant l'évaluation du candidat.

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et/ou de professionnels des entreprises partenaires du lycée, et s'appuient sur une trame de questions communes.

Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation.

3.5.2.3. Candidats admis

La Direction du Lycée prend en compte l'ensemble des informations des dossiers des candidats afin de sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs au nombre de 12 environ.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 26 juin.

A decorative graphic in the bottom left corner, consisting of several overlapping, semi-transparent geometric shapes in various colors: yellow, orange, red, pink, purple, green, and blue, forming a stylized arrow or wing shape pointing towards the top right.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L. **UAI :** 0312608S

3.6. Sélection pour le Certificat de Spécialisation en Contrôle Non-Destructif

3.6.1. Phase 1 : Sélection sur dossier

3.6.1.1. Constitution du dossier

Le dossier est constitué de :

- Carte d'identité
- 2 derniers bulletins de notes du candidat dont au moins un bulletin de l'année scolaire en cours (24/25).
Les notes retenues et les appréciations concernant le comportement et l'assiduité mentionnées sur les bulletins seront prises en compte.
- Une lettre de recommandations de l'établissement précédent selon le modèle proposé.
- Un CV
- Une lettre de motivation.

3.6.1.2. Candidats admissibles

La liste des candidats admissibles est définie par la qualité du dossier.

Environ 20 candidats sont retenus à cette étape. Une liste d'attente est établie, au cas où des candidats retenus se désisteraient.

Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'entretien.

3.6.2. Phase 2 : Entretien

3.6.2.1. Organisation

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau d'entretien via l'espace candidat, et ce dans un temps limité. Cette inscription est obligatoire pour prétendre à passer l'épreuve.

Les candidats venant de hors-métropole pourront disposer de facilité logistique à cette étape.

Les candidats auront le choix de réaliser cet entretien à distance ou de se rendre au lycée.

En cas d'entretien en présentiel, les épreuves se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats devront se présenter avec une pièce d'identité (avec photographie) en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Sans cela, l'accès leur sera refusé. Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité autorisée.

3.6.2.2. Entretien de motivation

L'entretien de motivation a pour but de mieux comprendre les motivations et la personnalité de chaque candidat.

L'entretien consiste en une appréciation de la motivation du candidat à intégrer la formation en Contrôle Non-Destructif. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation permettant l'évaluation du candidat.

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et/ou de professionnels des entreprises partenaires du lycée, et s'appuient sur une trame de questions communes.

Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation.

3.6.2.3. Candidats admis

La Direction du Lycée prend en compte l'ensemble des informations des dossiers des candidats afin de sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs au nombre de 10 environ.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 26 juin.

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L **UAI** : 0312608S

ANNEXE 1

Prise en compte des bulletins pour la sélection aux diplômes du baccalauréat professionnel

Matières prises en compte et coefficients associés

Matière	Coefficient
Français	2.5
Histoire Géographie	2.5
Mathématiques	1.5
Physique Chimie	1.5
Anglais	2
Arts plastiques	1
EPS	1

Grille de traduction pour les bulletins de notes présentant une notation différente qu'une base 20.

SYSTÈME DE NOTATION	Equivalence	A prendre en compte pour le calcul de la moyenne
E	0-4	2
D	4-8	6
C	8-12	10
B	12-16	14
A	16-20	18

1	0-5	2,5
2	5-10	7,5
3	10-15	12,5
4	15-20	17,5

NA	0-6,7	3,35
VA	6,7-13,3	10
A	13,3-20	16,65

NA	0-5	2,5
----	-----	-----

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - Site internet : www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - Organisme gestionnaire : AIRBUS Operations S.A.S. - RNE : 0311200L UAI : 0312608S

SYSTÈME DE NOTATION	Equivalence	A prendre en compte pour le calcul de la moyenne
PA	5-10	7,5
A	10-15	12,5
D	15-20	17,5

Maitrise insuffisante	0-5	2,5
Maitrise fragile	5-10	7,5
Maitrise satisfaisante	10-15	12,5
Très bonne maitrise	15-20	17,5

MI	0-5	2,5
MF	5-10	7,5
MS	10-15	12,5
TBM	15-20	17,5

Bulletin anglais :	1 à 9	
1	0-2,2	1,1
2	2,2-4,4	3,3
3	4,4-6,6	5,5
4	6,6-8,8	7,7
5	8,8-11,1	10,0
6	11,1-13,3	12,2
7	13,3-15,5	14,4
8	15,5-17,8	16,65
9	17,8-20	18,9

SANS LE BLANC

Rouge	0-5	2,5
Jaune	5-10	7,5
Vert clair	10-15	12,5
Vert foncé	15-20	17,5

NA	0-4	2
VA	4-8	6
PA	8-12	10
A	12-16	14
AA	16-20	18

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Établissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L **UAI :** 0312608S

SYSTÈME DE NOTATION	Equivalence	A prendre en compte pour le calcul de la moyenne
Non atteints	0-5	2,5
Partiellement atteints	5-10	7,5
Atteints	10-15	12,5
Dépassés	15-20	17,5

Maîtrise insuffisante	0-3,3	1,5
Début de maîtrise	3,3-7	5
Maîtrise fragile	7-10	8,5
Presque maîtrisé	10-13	11,5
Maîtrise satisfaisante	13-17	15
Très bonne maîtrise	17-20	18,5

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L **UAI :** 0312608S

ANNEXE 2

Prise en compte des bulletins pour la sélection aux diplômes du BTS Aéronautique

Matières prises en compte et coefficients associés

Matière	Coefficient
Mathématiques	2
Physiques	3
Français	3
Anglais	4
PSE	1
Communication technique	1

Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE
CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp -
TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L **UAI :**
0312608S

ANNEXE 3

Prise en compte des bulletins pour la sélection au Titre certifié BAC +2 TSMEL

Matières prises en compte et coefficients associés

Matière	Coefficient
Mathématiques	2
Français	3
Anglais	4



Adresse postale : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE
CEDEX 9

Localisation géographique : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp -
TOULOUSE

Téléphone : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** www.lyceearbus.com.

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche

SIRET : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L **UAI :**
0312608S